

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
TROISIEME REGION MILITAIRE  
CHAHID BEN BOULAID MUSTAPHA  
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

## MISE EN DEMEURE N°01

En vertu de contrat n° **56/2020 du 08/04/2020**, portant sur les travaux de réalisation de divers bloc et VRD au profit d'une unité/Adrar, conclu d'un délai de (22) mois, **et compte tenu de ce qui suit:**

- **Fable cadence d'avancement des travaux;**
- **Absence des matériaux de construction, les équipements et les moyens humaines mises en chantier;**
- **Abandonne du chantier;**
- **Expiration des délais contractuels.**

Une mise en demeure N° 01 est adressée à L'entreprise des travaux de Bâtiment en TCE <<**BEN ABBAS ABDESSAMAD**>>, sise à Hai Bader Secteur 17 P N° 04, N° 24/Béchar, pour rattraper le retard notable et de renforcer le chantier en moyens humain et matériels convenus et ce, au cours de **huit (08)** jours à partir de la date de publication de la présente à la presse nationale et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Faute d'obtempérer à la présente, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur la résiliation au tort exclusif de votre entreprise.